

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 9
en exercice: 9

Qui ont pris part à la délibération: 8

Pour : 8

Contre : 0

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 06 octobre 2025

Date de la convocation :
01.10.2025Date d'affichage :
01.10.2025

L'an deux mil-vingt cinq, le 06 octobre 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Présents: Mme Elisabeth Levillain, Florence Fages
Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Frédéric Lebastard,
Glenn Ossemont, Guillaume Pastre

Absent : M. Maxime Lamour

M. François Kolakowski a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Attribution des subventions aux associations**Le conseil municipal,****Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1611-4, L2541-12 et L2121-29,**Vu** la délibération en date du 07 avril 2025 portant adoption du budget primitif,**Vu** les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations :

SUBVENTIONS COMMUNALES	
ASSOCIATION	MONTANT EN €
Comité des fêtes de Noron-la-Poterie	1 300
Croix rouge Bayeux	100
J. Pompiers de Balleroy	200
Les P'ti Potiers	200
Prévention routière (comité du Calvados)	100
Club du temps libre	500
Éveil sportif du Tronquay	100
OCCE COOP 72 École des Poteries	400
Association pour la Mucoviscidose	100
AFM-Téléthon	100

Après en avoir délibéré,**Décide :**

- D'attribuer les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus,
- D'autoriser monsieur le maire à procéder au versement de ces subventions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

ADOPTÉ à : 0 voix contre 8 voix pour 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre.
A Noron-la-Poterie, le 06 octobre 2025

Le Maire, Mr SCELLES François

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 10.10.25
et publication ou notification du 10.10.25

